



D A T A Essentiel L A B

Commissariat général au développement durable

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds en 2018

FÉVRIER 2020

En 2018, le temps de service des conducteurs de poids lourds, salariés des secteurs du transport routier de marchandises, est de 45 heures et 56 minutes en moyenne par semaine complète et de 8 heures et 56 minutes par jour travaillé. Il augmente de 46 minutes par rapport à 2017 en rythme hebdomadaire, principalement sous l'effet d'une hausse prononcée pour les conducteurs sur courte distance conjuguée à une quasi-stabilité parmi les grands routiers. La part des conducteurs sur courte distance effectuant moins de 39 heures de service hebdomadaire décroît nettement. Parmi les grands routiers, la part de ceux effectuant au moins 48 heures par semaine diminue. Le temps hebdomadaire consacré à la conduite est en hausse de 41 minutes en courte distance et de 9 minutes pour les grands routiers. La distance moyenne parcourue quotidiennement par les conducteurs en 2018 s'établit à 369 kilomètres. Elle progresse de 7 kilomètres en un an et dépasse la moyenne des cinq dernières années.

LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE AUGMENTE

En 2018, la durée hebdomadaire moyenne de service des conducteurs routiers de poids lourds, salariés employés

dans le transport routier de fret élargi (TRF élargi), s'établit à 45 heures et 56 minutes pour une semaine de cinq jours travaillés et plus, soit une hausse de 46 minutes par rapport à l'année passée (tableau 1). Le temps de service des conducteurs sur courte distance progresse de 65 minutes, à 44 h 16, alors que celui des conducteurs grands routiers est quasi stable (48 h 06, soit + 1 minute). La durée hebdomadaire de service des conducteurs routiers sur courte distance est supérieure de 22 minutes à sa moyenne des cinq dernières années. Elle est légèrement inférieure à sa moyenne pour les grands routiers (- 2 minutes) - (tableau 1).

En 2018, la durée quotidienne de service des conducteurs de poids lourds, calculée sur l'ensemble des jours travaillés, est de 8 h 56, soit 6 minutes de plus qu'en 2017. Le temps de service des conducteurs grands routiers s'établit à 9 h 18, soit le même niveau que l'année précédente. Il est resté néanmoins supérieur de 39 minutes à celui des conducteurs sur courte distance (8 h 39). Le temps de service de ces derniers augmente de 8 minutes par rapport à 2017.

Depuis 2008, au total, le temps de service hebdomadaire a augmenté quelle que soit la catégorie de conducteur (graphique 1).

Tableau 1 : temps de service des conducteurs de poids lourds

Hebdomadaire sur des semaines de 5 jours et plus

Journalier sur l'ensemble des jours travaillés

En heures, minutes

	Hebdomadaire					Journalier				
	Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
	2018	2014-2018	2016	2017	2018	2018	2014-2018	2016	2017	2018
Courte distance	44:16	43:38	40	- 51	65	8:39	8:33	4	- 5	8
Grand routier	48:06	48:08	- 26	- 9	1	9:18	9:17	- 3	- 1	0
Ensemble	45:56	45:34	5	- 39	46	8:56	8:52	0	- 4	6

Note : données 2017 et 2018 provisoires.

Note de lecture : en 2018, le temps de service hebdomadaire moyen des conducteurs routiers de poids lourds sur courte distance est de 44 heures et 16 minutes. Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

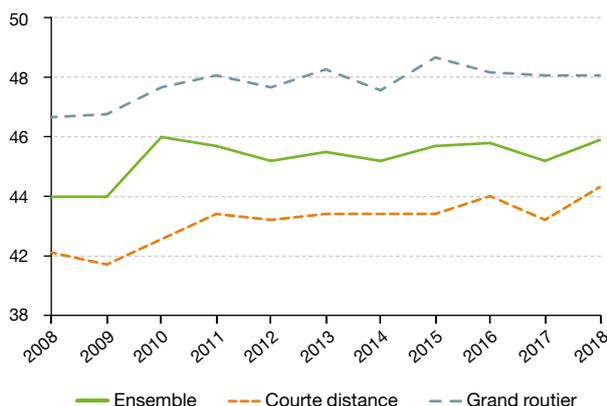
Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds en 2018

Graphique 1 : temps de service hebdomadaire des conducteurs de poids lourds

(semaines de 5 jours et plus)

En heures, minutes



Note : données 2017 et 2018 provisoires.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

PLUS DE LA MOITIÉ DES CONDUCTEURS GRANDS ROUTIERS EFFECTUE UN SERVICE DE 48 HEURES OU PLUS PAR SEMAINE EN 2018

La hausse du temps de service hebdomadaire des conducteurs sur courte distance en 2018 est due à un net recul de la part de ceux effectuant moins de 39 heures hebdomadaires sur les semaines complètes (tableau 2). 17,8 % des conducteurs sur courte distance effectuent un temps de service hebdomadaire de moins de 39 heures, en baisse de 6,9 points en un an. Dans le même temps, la part des conducteurs sur courte distance effectuant un temps de service supérieur à 51 heures en 2018 est stable.

Parmi les conducteurs grands routiers, 52,8 % effectuent des semaines d'une durée supérieure ou égale à 48 heures,

soit - 3,5 points en un an. Cette évolution est essentiellement due à la poursuite de la baisse de la part des conducteurs effectuant le plus d'heures. Seuls 3,5 % des conducteurs grands routiers effectuent moins de 39 heures hebdomadaires en 2018 (- 2,8 points).

LE TEMPS DE CONDUITE HEBDOMADAIRE AUGMENTE

L'augmentation du temps de service hebdomadaire des conducteurs routiers en 2018 est essentiellement due à une hausse du temps de conduite, le temps consacré aux travaux autres que la conduite (chargement, déchargement, entretien, opérations administratives...) s'accroissant plus faiblement (tableau 3).

Après une baisse en 2017, le temps de conduite hebdomadaire des conducteurs sur courte distance s'accroît nettement en 2018 (+ 41 minutes, à 27 h 06). Les temps consacrés aux travaux autres que la conduite (chargement, déchargement, entretien, opérations administratives...) sont également en hausse (+ 32 minutes, soit 16 heures 41 minutes hebdomadaires). Les temps d'attente avant accès aux quais de chargement ou déchargement poursuivent leur recul. Le temps de conduite hebdomadaire des conducteurs sur courte distance est sensiblement supérieur à sa moyenne des cinq dernières années. Il représente 61 % du temps de service d'un conducteur sur courte distance (graphique 2).

Le temps de conduite hebdomadaire des grands routiers augmente modérément, de 9 minutes en 2018, atteignant 35 heures et 38 minutes. Il est proche de son niveau des cinq dernières années (35 heures et 44 minutes). Les temps consacrés aux travaux autres que la conduite, qui avaient sensiblement progressé en 2016 et 2017, baissent de 6 minutes, mais restent supérieurs à leur niveau des cinq dernières années. Les temps d'attente déclarés reculent pour la troisième année consécutive. Excepté en 2015, ils n'ont cessé de se réduire depuis plus de dix ans. La conduite occupe 74 % du temps de service des conducteurs de poids lourds grands routiers, soit 13 points de plus que pour les conducteurs sur courte distance (graphique 2).

Tableau 2 : répartition des conducteurs de poids lourds selon le temps de service hebdomadaire

(semaines de 5 jours et plus)

Niveaux en %, évolutions en points

	Courte distance					Grand routier				
	Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
	2018	Moyenne 2014-2018	2016	2017	2018	2018	Moyenne 2014-2018	2016	2017	2018
moins de 39 h	17,8	21,9	- 3,2	4,5	- 6,9	3,5	6,2	0,6	- 0,5	- 2,8
39 à 42h59	20,5	19,5	0,2	0,6	1,0	9,6	10,2	1,3	- 0,8	- 0,6
43 à 47h59	33,4	30,4	- 0,3	- 1,5	4,5	34,1	28,9	- 0,6	0,4	6,9
48 h et plus	28,3	28,2	3,2	- 3,6	1,4	52,8	54,7	- 1,4	0,9	- 3,5
48 à 50 h 59	15,8	14,6	- 0,5	- 0,8	1,4	25,8	23,9	- 0,7	3,5	0,6
51 h et plus	12,5	13,6	3,7	- 2,8	0,0	27,0	30,8	- 0,7	- 2,6	- 4,1
Total	100,0	100,0	-	-	-	100,0	100,0	-	-	-

Note : données 2017 et 2018 provisoires.

Note de lecture : en 2018, le temps de service hebdomadaire moyen des conducteurs routiers de poids lourds sur courte distance est de 44 heures et 16 minutes.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds en 2018

Tableau 3 : décomposition du temps de service des conducteurs de poids lourds

Hebdomadaire sur des semaines de 5 jours et plus

Journalier sur l'ensemble des jours

Niveaux en heures, minutes, évolutions en minutes

		Hebdomadaire					Journalier				
		Niveau		Évolution			Niveau		Évolution		
		2018	Moyenne 2014-2018	2016	2017	2018	2018	Moyenne 2014-2018	2016	2017	2018
Ensemble	Temps de conduite	30:49	30:36	- 19	- 28	44	5:59	5:57	- 4	- 2	5
	Autres travaux*	14:41	14:05	56	3	8	2:52	2:44	10	1	2
	Temps d'attente**	0:26	0:52	- 32	- 14	- 6	0:05	0:10	- 6	- 3	- 1
	Temps de service	45:56	45:34	5	- 39	46	8:56	8:52	0	- 4	6
Courte distance	Temps de conduite	27:06	26:44	1	- 25	41	5:17	5:14	- 2	- 2	4
	Autres travaux*	16:41	16:02	64	- 17	32	3:16	3:08	11	- 1	5
	Temps d'attente**	0:29	0:52	- 25	- 10	- 7	0:06	0:10	- 5	- 2	- 1
	Temps de service	44:16	43:38	40	- 51	65	8:39	8:33	4	- 5	8
Grand routier	Temps de conduite	35:38	35:44	- 17	- 7	9	6:53	6:53	- 1	- 1	0
	Autres travaux*	12:05	11:31	32	19	- 6	2:21	2:13	5	4	0
	Temps d'attente**	0:23	0:52	- 40	- 21	- 3	0:05	0:10	- 7	- 5	0
	Temps de service	48:06	48:08	- 26	- 9	1	9:18	9:17	- 3	- 1	0

* entretien, chargement, déchargement ...

** temps d'attente avant d'accéder au quai de chargement ou déchargement (voir définitions).

Notes : en raison des arrondis, le temps de service n'est pas toujours égal à la somme de ses composantes ; données 2017 et 2018 provisoires.

Note de lecture : en 2018, le temps de conduite hebdomadaire des conducteurs courte distance est de 27 heures et 6 minutes

pour des semaines de 5 jours et plus.

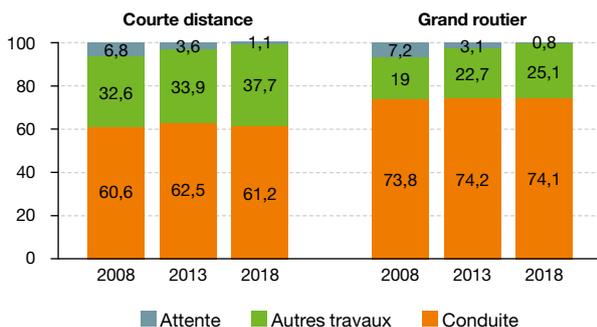
Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

Graphique 2 : décomposition du temps de service hebdomadaire des conducteurs de poids lourds

(semaines de 5 jours et plus)

En %



Note : données 2017 et 2018 provisoires.

Note de lecture : en 2018, 74 % du temps de service hebdomadaire des conducteurs grands routiers est consacré à la conduite.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

Tableau 4 : distance moyenne parcourue par les conducteurs pendant un jour

(ensemble des jours travaillés)

Distance en kilomètres, évolution en kilomètres

	Niveau		Évolution			
	2018	Moyenne 2014-2018	2016	2017	2018	Moyenne 2014-2018
Courte distance	300	295	- 1	- 7	10	1
Grand routier	458	460	1	0	- 1	2
Ensemble	369	366	- 4	- 3	7	2

Note : données 2017 et 2018 provisoires.

Note de lecture : en 2018, les conducteurs sur courte distance ont parcouru en moyenne 300 kilomètres par jour, soit 10 km de plus qu'en 2017.

Champ : conducteurs de poids lourds salariés des établissements du « TRF élargi », France hors Mayotte.

Source : SDES, enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

LA DISTANCE PARCOURUE QUOTIDIENNEMENT AUGMENTE

En moyenne, les conducteurs routiers de poids lourds du transport routier de fret élargi parcourent 369 kilomètres par jour en 2018, soit 7 kilomètres de plus que l'année précédente. Le nombre de kilomètres parcourus quotidiennement par les conducteurs grands routiers est stable depuis quatre ans, autour de 458 kilomètres (tableau 4). En lien

avec la hausse du temps de conduite, le nombre de kilomètres parcourus chaque jour par les conducteurs sur courte distance s'accroît de 10 km en 2018, et atteint 300 kilomètres quotidiens. Cette hausse intervient après plusieurs années de recul.

Le nombre de kilomètres parcourus par les conducteurs grands routiers en 2018 est légèrement inférieur à sa moyenne des cinq dernières années, alors qu'il est supérieur pour les conducteurs sur courte distance.

MÉTHODOLOGIE

Sources : enquête sur la durée de travail des conducteurs routiers par lecture de chronotachygraphes

L'objectif de l'enquête est de mesurer en continu le temps de service (et ses composantes) des conducteurs de poids lourds du transport routier de marchandises (appelé aussi « transport routier de fret élargi », voir *champ de l'enquête ci-dessous*). La mesure de ce temps de service est réalisée à partir de la lecture des enregistrements « chronotachygraphes », issus d'un dispositif existant sur tous les poids lourds. Ces données sont ensuite redressées à partir du dernier millésime disponible des déclarations annuelles de données sociales (DADS), afin d'être représentatives de la population des conducteurs de poids lourds salariés. Les résultats portant sur 2017 et 2018 sont provisoires, les DADS correspondantes n'étant pas encore disponibles.

Ces données administratives collectées auprès des entreprises sont utilisées uniquement à des fins statistiques.

Cette enquête recueille des informations sur la durée de service qui se décompose en temps de conduite, autres temps de travail (entretien, chargement et déchargement du camion ou opérations administratives) et temps d'attente, le nombre de jours de travail, de repos compensateurs, ainsi que le nombre de kilomètres parcourus.

Le descriptif détaillé de cette enquête est sur le site internet du SDES : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sources-et-methodes.

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête « chronotachygraphes » couvre les conducteurs salariés d'établissements du « transport routier de fret élargi ».

TRF élargi	TRF (49.41)	Transport routier de fret interurbains	49.41A	champs de l'enquête 2002-2004
		Transport routier de fret de proximité	49.41B	
	Location de camions avec chauffeur	49.41C	extension à partir de 2005	
	Messagerie fret express	52.29A		

Calcul du temps de service

Les statistiques sont établies selon deux méthodes :

- temps hebdomadaire : sur la base des semaines calendaires de 5 jours travaillés ou plus, dites « semaines complètes ».
- temps journalier : sur l'ensemble des jours travaillés sur un mois.

Le temps de service hebdomadaire moyen annuel est la moyenne des temps hebdomadaires trimestriels. Ces derniers sont calculés en tenant compte des seules semaines complètes de service, pondérées selon une stratification par type de conducteur, secteur d'activité et taille de l'établissement au sein du trimestre.

DÉFINITIONS

Les rythmes de travail

Les conducteurs de poids lourds sont classés suivant deux rythmes de travail : « grand routier » (ou « longue distance ») et « courte distance ».

- Un **conducteur « grand routier »** fait partie du personnel roulant conduisant un poids lourd et affecté à des services lui faisant obligation de prendre au moins 6 repos journaliers par mois hors du domicile (décret 2000-69 du Journal officiel du 27 janvier 2000) ; on parle aussi de « découchés ».
- Un **conducteur « courte distance »** est un conducteur de poids lourd n'ayant pas 6 découchés obligatoires par mois.
- Un **poids lourd** est un véhicule de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge ou poids total roulant autorisé (PTAC/PTRA).
- Les « **chronotachygraphes** » sont des dispositifs techniques, numériques ou analogiques (disque papier), qui enregistrent les horaires et le type de travail.
- Le **temps de service (ou durée de service)** est la durée pendant laquelle un conducteur est à la disposition de l'entreprise et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à ses occupations. Il est mesuré à partir de la lecture des « chronotachygraphes ». Il se décompose en temps de conduite, autres temps de travail comme l'entretien, le chargement, le déchargement du camion ou les opérations administratives et le temps d'attente.

François RAGEAU, SDES

Dépôt légal : février 2020
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directeur de publication : Sylvain Moreau
Coordination éditoriale : Claude Baudu-Baret
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques
Sous-direction des statistiques des transports
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

